



# ASSEMBLEE GENERALE

Du 31 août 2018

A 20h15 – Chapelle de Fallières

## + **Ouverture de l'Assemblée Générale** : par la Présidente – Cf annexe 1

- ❖ Présentation du déroulement de l'Assemblée Générale.
- ❖ Mot de bienvenue, remerciements et rapport moral de la Présidente.

### Excusés :

- Elus : Christophe NAEGELEN, député des Vosges
- Membres du bureau : Armelle Humbertclaude et Dédé Lambert
- Adhérents : Odile LALLOZ, Michèle BAZIN, Christine ZANNINI, Liliane CROCHERIE, Marie Pierre et François LAHEURTE, Gérald DEMANGE
- Sébastien TENETTE, partenaire et sympathisant
- Jean Marie GEHIN, président FFSP Vosges

### Présentation des modifications apportées au règlement intérieur (Cf. annexe 2) :

Aide de la Mairie : prêt de salles au CSC pour les séances gym et de yoga, les rencontres rando et subvention de 1 020€ allouée pour la location du chapiteau pour la marche populaire.

Manu précise que chaque adhérent peut bénéficier de 15% de réduction au magasin Marathonien, en relation avec les activités de FSD et elle remercie vivement Sébastien Tenette pour ce geste.

*Vote : rapport moral et règlement intérieur acceptés à l'unanimité*

## + **Rapport d'activités 2017/2018** :

- + **Bilan section Gym, Step et Zumba 2017/2018** : par Isabelle – Cf annexe 3
- + **Bilan section Rando 2017/2018** : par Pierrot – Cf annexe 4
- + **Bilan section Marche Nordique 2017/2018** : par Mylène. – Cf annexe 5
- + **Bilan section Yoga 2017/2018** : par Bénédicte – Cf annexe 6
- + **Bilan de la Marche Populaire 2018** : par Jean Noël – Cf annexe 7

*Vote : Rapport d'activités accepté à l'unanimité*

## + **Présentation du bilan financier 2017/2018 et prévisionnel 2018/2019** : par Sylvie – Cf annexe 8

Pour 2017/2018, un déficit de 208,29 euros pour toutes les sections (sauf la marche pop),  
Pour la marche pop, un bénéfice de 2228,30 euros,  
**Soit un bénéfice global de 2020,01 euros.**

## + **intervention de Jean Paul, commissaire aux comptes** Cf annexe 9

*Vote : Le bilan financier est accepté à l'unanimité*

*Vote : Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité*

### Renouvellement du bureau :

- ❖ Tiers sortant cette année (article 9 des Statuts) :  
Armelle, Evelyne, Mylène, Jean-Paul, Joël et Dédé
- ❖ Départ annoncé : aucun !

*Vote : Après élections, le nouveau bureau au 31 août 2018 est constitué de 18 membres.*

COUVAL AFONSO	Emmanuelle	PRESIDENTE - Responsable « Marche scolaire »
CLAUDE	Jean-Noël	VICE PRESIDENT- Responsable « Marche Populaire »
CUNAT	Bernard	PRESIDENT d'HONNEUR - Responsable Communication - Site Internet - Bureau « Marche Populaire » - Commission animation
CLAUDE	Aline	SECRETAIRE
RICHARD	Sylvie	TRESORIERE
BLAUDEZ-REMY	Isabelle	SECRETAIRE ADJOINTE - Responsable section Step-Zumba
CLAUDE	Bernadette	SECRETAIRE « Marche Populaire » - Bureau « Marche Populaire » - Responsable Marche Nordique Santé
GEORGEL	Colette	TRESORIERE ADJOINTE - Aide aux inscriptions « Marche Nordique »
CUNAT	Bénédicte	Responsable section « Yoga du son »
BONNARD	Mylène	Responsable section « Marche nordique » - Commission animation - Responsable Marche Nordique Santé
MOULIN	Jean-Paul	Commissaire aux comptes - Bureau « Marche Populaire »
LOUIS	Evelyne	Commission animation
HUMBERCLAUDE	Armelle	Responsable « Marche de carnaval »
LEQUEUX	Alain	Responsable des circuits Marche Populaire/Marche de carnaval/marche 42 km - Bureau « Marche Populaire »
BALANDIER	Gilles	Intendances diverses - logistique
LAMBERT	André	Intendances diverses - logistique
COLOMBAIN	Joël	Intendances diverses – logistique
PETITJEAN	Didier	Responsable marche d'orientation

- ✓ **Animateur Step :**
- ✓ **Animateur Zumba :**
- ✓ **Animatrice Yoga du son :**
- ✓ **Animateurs Marche Nordique :**
- ✓ **Responsables de la section Randonnée**

**Jean Philippe GEHIN**  
Roberto AUTUNNO  
Nathalie REMION  
**23** initiateurs  
Michel FEBVAY, **Pierrot ANDREUX** et Jean Marie DUC

### Convention avec ANCV :

Nous renouvelons la convention ANCV qui permet à tout adhérent de bénéficier des coupons sport (pas des chèques vacances) et ainsi de payer sa cotisation avec une réduction.

### Programme des séances pour la saison 2018/2019 :

Jour et créneau horaire	Activité	Lieu	Animateur	Reprise
Lundi à 8h45 (sauf débutants)	Marche Nordique	La demoiselle	Initiateurs MN	17/09
Mardi à 13h15	Randonnée	Départ CSC	Jean Marie	04/09
Mercredi à 13h45	Marche Nordique	Stade de Fallières	Initiateurs MN	19/09
Mercredi de 19h à 20h	Zumba	Chapelle	Roberto	05/09
Mercredi de 20h05 à 21h05	Step	Chapelle	Jean-Philippe	05/09
Jeudi à 18h15	Marche Nordique	Stade des Perrey	Initiateurs MN	20/09
Jeudi de 18h15 à 19h30	Yoga du son	La Chapelle puis CSC	Nathalie	06/09
Samedi à 13h45 – sem. Impaires	Marche Nordique	Stade de Fallières	Initiateurs MN	15/09
Samedis de 9h30 à 10h30	Marche santé	Stade de Fallières	Badou et Mylène + volontaires	06/10

### ✚ Tarifs de la saison 2018/2019:

STEP	80 € (70 € - 18 ans)
ZUMBA	100 € (90 € - 18 ans)
STEP + ZUMBA	130 € (110 € - 18 ans)
RANDONNEE	20 €
MARCHE NORDIQUE	45 €
YOGA DU SON	130 €

#### Concernant les sections Step et Zumba :

- ✓ Il est convenu de laisser l'accès libre et gratuit les deux premières séances de la saison. Ensuite les personnes arrivant pour la première fois seront acceptées une seule séance et devront rapporter obligatoirement leur dossier complet à la deuxième séance, sinon elles se verront refuser l'accès.
- ✓ Nous vous demandons de prévoir une deuxième paire de chaussures propres à utiliser uniquement sur le parquet et une serviette de toilette pour les exercices au sol.
- ❖ Concernant la section Marche Nordique : il n'y aura plus d'inscriptions après le 31 octobre pour les débutants.
- ❖ Les conditions d'inscription à FSD :
  - ➔ Fournir à la rentrée **dès les 1<sup>ères</sup> séances et pour chaque activité choisie :**
    - Un bulletin d'inscription dûment complété (*ne pas oublier l'adresse mail s'il y en a une*)
    - Une photo pour la carte d'adhésion (y mettre le nom-prénom derrière) pour les nouveaux adhérents
    - Un certificat médical (ou questionnaire Cf annexe 10 si ce certificat date du 1/09/2016 ou après)

- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Un chèque du montant de la cotisation de l'activité.
- La carte d'adhésion 2017/2018 (pour les anciens adhérents)

Nous n'accepterons que les inscriptions complètes, sinon la carte d'adhérent ne pourra pas être délivrée.

### Dates à retenir pour la saison 2018/2019

- ❖ **Reprise des activités** : Cf. site internet
- ❖ **Infernal trail** : les 7, 8 et 9 septembre 2018, stade des Perrey
- ❖ **Chasse aux balises** : 20 octobre 2018
- ❖ **42 km de la Marche Populaire** : dimanche 28 octobre 2018
- ❖ **Soirée conviviale à Saint-Ro pour tous les adhérents** : le samedi 3 novembre 2018
- ❖ **Galette section rando** : le 15 janvier 2019, salle Lorraine
- ❖ **Marche de carnaval** : le 17 février 2019, départ de la Chapelle
- ❖ **15<sup>ème</sup> Marche scolaire** : le 17 mai 2019
- ❖ **20<sup>ème</sup> Marche Populaire** : le 19 mai 2019, Départ de Fallières

### Questions diverses

- ❖ Mise à disposition de flyers, bulletins d'inscription et affiches, et également en téléchargement sur le site internet.
- ❖ **Site internet : 36484 visites à ce jour**, soit 4844 consultations en une année, avec une galerie photos associée créée en 2007. Vous pouvez retrouver plus de 41800 photos et toute la vie de l'association, des renseignements utiles. Alors venez nous rendre visite : <http://fdsaintnabord.free.fr>
- ❖ Jean Claude BIGORNE demande à être « alimenté » en informations pour ses articles de l'Echo des Vosges.

### Mot du Maire de Saint Nabord

Monsieur le Maire explique que les travaux sur la verrière du CSC vont commencer lundi 3 septembre pour une durée de 6 semaines. Pour des raisons de sécurité, aucun accès au CSC ne sera alors possible. Les activités se dérouleront à La Chapelle pendant cette période et FSD reste prioritaire sur les autres associations.

Pour ce qui est des cours de gym séniors, M. le Maire est en discussion avec Sandrine Pierrel pour qu'ils puissent avoir lieu au sein de l'association municipale OMCL.

### Verre de l'amitié

La séance est levée à 22h05

La Présidente  
Emmanuelle COUVAL

La Trésorière  
Sylvie RICHARD

La Secrétaire  
Aline Claude

## **FALLIERES SPORT DETENTE**

Association Loi 1901

Siège social : La Chapelle – 1690 Route de Fallières - 88200 Saint – Nabord

 03.29.24.52.01  : [fdsaintnabord@free.fr](mailto:fdsaintnabord@free.fr)

Site Internet : <http://fdsaintnabord.free.fr/>

N° SIRET : 488 455 197 0001